

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 665

présenté par

M. Charasse, Mme Berthelot, M. Giacobbi, Mme Girardin,  
M. Giraud, M. Likuvalu, Mme Jeanny Marc, Mme Orliac, Mme Pinel et Mme Robin-Rodrigo

-----  
**ARTICLE 26**

Après le mot :

« portent »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 11 :

« sur l'ensemble du territoire sur lequel elles ont compétence. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La modification apportée en commission des affaires économiques, qui précisent que ces bilans ne portent que sur le patrimoine et les compétences des collectivités, signifie qu'il n'y a aucune avancée depuis Grenelle I. Cela intéresserait pourtant les collectivités territoriales de faire un bilan sur l'ensemble du territoire car cela leur permettrait peut-être d'émettre des certificats d'économie d'énergie (CEE). Cet amendement est incohérent avec la stratégie CEE.